



# Communiqué de presse

21 mars 2024

## ENQUÊTE "LE TRAVAIL EN TRANSITIONS"

# LES EMPLOYEURS FACE AUX TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE ET NUMÉRIQUE

1 dirigeant d'entreprise sur 2 déclare être impacté par  
au moins une des deux transitions

Le 21 mars 2024, l'Unédic publie la deuxième édition de son enquête « Le travail en transitions », en partenariat avec le cabinet Elabe. Plus de 400 dirigeants et dirigeantes d'entreprise ont été sollicités afin de connaître leurs perceptions de deux défis simultanés mais de nature différente : les transitions écologique et numérique\*, notamment en matière de formation et d'employabilité des salariés.

### LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE A UN IMPACT FORT POUR 4 DIRIGEANTS D'ENTREPRISE SUR 10

**La transition écologique a un impact « fort » aux yeux de 42% des dirigeants d'entreprise** (79% pour les dirigeants d'entreprises de 250 salariés et plus). Un résultat à mettre en regard de la première édition de l'enquête « Le travail en transitions » en 2023, ayant révélé que 8 actifs sur 10 anticipent un fort impact de la transition écologique sur leur vie quotidienne au travail.

**6 dirigeants d'entreprise sur 10 estiment que leur entreprise est « prête à faire face aux conséquences de la transition écologique »**, une proportion élevée qui cache cependant de fortes différences, en particulier selon les secteurs (71% dans l'industrie, 49% dans la construction) ou la taille de l'entreprise (81% pour les entreprises de 250 salariés, 58% pour celles de 1 à 9 salariés).

\* L'expression « transition écologique » a été précisée comme suit aux répondants au début de l'entretien : « L'évolution dans les 5 prochaines années vers un modèle économique et social qui apporte une solution globale et pérenne aux grands enjeux environnementaux ».

L'expression « transition numérique » a été présentée comme suit aux répondants au début de l'entretien : « L'intégration dans les 5 prochaines années de la technologie numérique dans l'entreprise comme l'intelligence artificielle, la robotisation, l'automatisation, l'analyse de données ».

## PRES DE 8 DIRIGEANTS D'ENTREPRISE SUR 10 ESTIMENT QUE LA TRANSITION NUMÉRIQUE A UN IMPACT FAIBLE OU NUL SUR LEUR ENTREPRISE

**L'impact de la transition numérique paraît plus diffus : il est considéré comme fort par 22% des dirigeants.**

Néanmoins, on constate également des disparités importantes selon la taille de l'entreprise : 21% pour les entreprises de 1 à 9 salariés, 58% pour les entreprises de plus de 250 salariés. Et certains secteurs ne se considèrent quasiment pas concernés par ce sujet : dans l'industrie (94%) et la construction (95%), les dirigeants estiment que la transition numérique a un impact « faible ou nul ». De même, 73% des dirigeants pensent que savoir utiliser l'intelligence artificielle n'est pas une compétence dont leurs salariés ont besoin.

**Près de 6 dirigeants sur 10 (56%) considèrent que leur entreprise est « prête » à faire face aux conséquences de la transition numérique.** Un bémol dans l'industrie : 73% des dirigeants jugent que leur entreprise n'est « pas prête ».



*« Ce mouvement de transition va toucher toute la société, avec d'importantes conséquences sur l'emploi. C'est donc légitimement que l'Unédic s'intéresse à ces sujets pour à la fois protéger les parcours professionnels au plus près des réalités de l'emploi et éclairer les Français sur les transformations du marché du travail. »*

Jean-Eudes Tesson, président de l'Unédic

## LES DIRIGEANTS ENDOSSENT LA RESPONSABILITÉ DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET DES CONNAISSANCES FACE AUX TRANSITIONS

Face aux transformations, les dirigeants d'entreprise sont une écrasante majorité (91%, dont 56% « tout à fait ») à considérer qu'ils ont pour rôle de développer les compétences et les connaissances de leurs salariés. Ce sentiment prévaut quel que soit le secteur considéré ou la taille de l'entreprise.

Selon les dirigeants interrogés, le chantier des compétences apparaît considérable. Seuls **22% estiment que les compétences de leurs équipes sont « totalement » adaptées aux besoins et opportunités en lien avec la transition écologique ; 18% les jugent « totalement » adaptées à la transition numérique.** C'est dans le secteur de la construction que l'inadaptation des compétences est la plus largement perçue (33% pour la transition écologique et 54% pour la transition numérique). Pour répondre à cet enjeu, les dirigeants misent d'abord sur la formation (45% déclarent en avoir déjà proposée), l'évaluation du niveau de compétences (38%) et le tutorat interne (30%).

Plusieurs difficultés accompagnent ces constats. Les employeurs pointent notamment les effectifs insuffisants (54%), le coût des formations trop élevé (52%) et le manque d'information sur les transitions et leurs conséquences (43%). Ainsi, près de 4 dirigeants sur 10 (37%) déclarent n'avoir mis en place, pour le moment, aucune action de développement des compétences relatives aux transitions écologique et numérique.



*« Parler chômage c'est aussi parler emploi. Le marché du travail ne cesse d'évoluer, les mutations s'accroissent. L'Unédic alimente la réflexion collective sur ces transitions écologique et numérique. L'Assurance chômage se doit de protéger les salariés aux parcours professionnels non linéaires, tout en étant attentive aux besoins des employeurs. »*

Patricia Ferrand, vice-présidente de l'Unédic

## MÉTHODOLOGIE

402 dirigeants d'entreprise d'au moins 1 salarié, exerçant le poste de chef d'entreprise ou faisant partie du comité de direction (président, DG, PDG, gérant, DRH, DAF...) ont été interviewés par téléphone du 20 novembre au 18 décembre 2023. Représentativité assurée selon la méthode des quotas appliquée aux variables de taille d'entreprise et secteur d'activité. Compte-tenu de la structure du tissu économique français (beaucoup d'entreprises de 1 à 9 salariés), un échantillon « raisonné » a été constitué pour permettre une lecture par taille d'entreprise. Pour garantir la représentativité de l'échantillon et la lecture globale, chaque taille d'entreprise a été remise à son « bon poids » lors des traitements statistiques.

## À propos de l'Unédic

L'Unédic est une association paritaire, de statut privé, regroupant des représentants des salariés (CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT et FO) et des représentants des employeurs (Medef, CPME et U2P). Elle pilote et gère l'Assurance chômage en veillant à protéger les parcours professionnels au plus près des réalités de l'emploi, tout en étant attentive aux besoins des employeurs. Sa connaissance du marché du travail et sa faculté d'anticipation de la conjoncture économique lui permettent de garantir la solidité de ce régime à la fois assurantiel et solidaire. Ancrée sur tout le territoire grâce à son réseau d'instances paritaires régionales (IPR) et en interaction avec un écosystème large de partenaires institutionnels en France et à l'international, l'Unédic est un rouage essentiel au dynamisme de l'emploi. Sans cesse en mouvement, depuis plus de 60 ans, elle consolide et renouvelle l'Assurance chômage au service de la cohésion sociale et en soutien de l'économie française.

[Unedic.org](https://www.unedic.org) / [Data.unedic.org](https://data.unedic.org) / [LinkedIn](#) / [Twitter](#) / [YouTube](#)

[Accès à la photothèque de l'Unédic](#)